

Tarifs annuels applicables
du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023

TARIFS DIVERS - en € TTC (TVA 10 %)		
Remplacement bouchon de bac	5,50 €	+ Tarif intervention
Bac à serrure sur nouveau contrat	16,50 €	
Bac à serrure sur contrat existant	16,50 €	+ Tarif intervention
Tarif intervention (déplacement)	40,70 €	
Déplacement injustifié (rdv non respecté)	40,70 €	
Avenant (deuxième changement de volume à la baisse)	40,70 €	

ÉVÉNEMENTIEL - mise à disposition de bacs pour courtes périodes en € TTC (TVA 10 %)		
	2 roues - 240 L	4 roues - 500 L
Bac à déchets résiduels	36,30 € + part variable poids et levée	63,47 € + part variable poids et levée
Bac jaune à déchets recyclables	Mise à disposition gratuite (la pollution de bacs par des déchets autres que recyclables donnera lieu à une facturation forfaitaire identique à celle des bacs à déchets résiduels)	
Livraison urgente intervenant dans un délai ≤ à 7 jours	22,00 €	
Nettoyage du site en cas de présence de déchets au sol à l'issue de la manifestation, forfait	165,00 €	

COLLECTE PONCTUELLE - TARIF EN € TTC	
	Tarif horaire (toute heure commencée est due)
Collecte ponctuelle de bacs à la demande de l'utilisateur (rattrapage non imputable au service)	68,20 €
Collecte ponctuelle de Point d'Apport Volontaire à la demande d'un usager	68,20 €
Collecte de bacs recyclables pollués (en cas de pollution récurrente du bac à déchets recyclables et après information par courrier à l'utilisateur)	68,20 € (collecte spécifique par une benne à déchets résiduels + part variable poids et levée)

Tarifs annuels applicables
du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023

REPLACEMENT DE BACS - en € TTC (TVA 10 %)	
Remplacement du récipient entier après sinistre ou vol et lorsque la responsabilité du service n'est pas engagée.	
VOLUME DU BAC À DÉCHETS RÉSIDUELS	Tarif en € TTC (TVA 10 %) par bac
60 L	45,10 €
120/140L	45,10 €
180 L	45,10 €
240 L	45,10 €
330 L	84,70 €
500 L	162,80 €
750 L	183,70 €
1100 L	330,00 €



DIRECTION GESTION DES DÉCHETS
Accueil du public du lundi au vendredi
94 avenue Clémenceau à Besançon
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

Courrier
4 rue Gabriel Plançon
25043 Besançon Cedex
gestion-dechets@grandbesancon.fr

www.grandbesancon.fr

UNE QUESTION, UN DOUTE ?

☎ 03 81 41 55 35



Tout savoir sur la redevance incitative

Composition, fonctionnement, tarifs 2023



**DIRECTION
GESTION DES
DÉCHETS**



QUE FINANCE

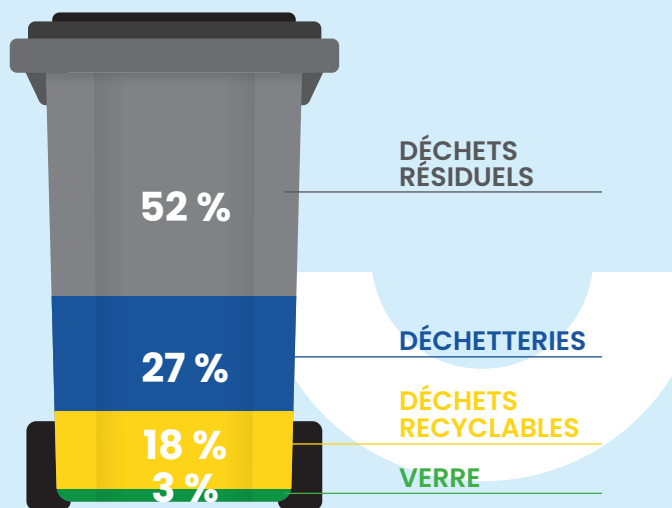
LA REDEVANCE INCITATIVE ?

La redevance incitative permet de couvrir financièrement tous les coûts de gestion (collecte et traitement) de l'ensemble des flux de déchets produits : les ordures ménagères, les déchets recyclables, le verre et les dépôts en déchetteries.

COMMENT LA REDEVANCE INCITATIVE EST-ELLE CALCULÉE ?

- Une part fixe « **abonnement** » calculée en fonction du volume, du nombre de bac à déchets résiduels et du niveau de service correspondant à votre zone de résidence.
- Une part variable « **poids et levée** » calculée en fonction du volume, du poids du bac à déchets résiduels et du nombre de levées (4 levées non facturées par période de facturation soit tous les 4 mois, le poids reste dû).

COMMENT SE RÉPARTISSENT LES DÉPENSES COUVERTES PAR LA REDEVANCE INCITATIVE ?



REDEVANCE ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

Tarifs annuels applicables du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023

ABONNEMENT - Part fixe - en € TTC (TVA 10 %)										
PAR BAC À DÉCHETS RÉSIDUELS ET SELON NIVEAU DE SERVICE	60 L	80* L	120/140 L	180 L	240 L	330 L	500 L	660* L	750 L	1100 L
1. Besançon centre-ville service complet inclus	162,97 €	-	221,89 €	257,14 €	313,02 €	399,15 €	554,33 €	-	814,76 €	1158,86 €
2A. Besançon hors centre	145,92 €	-	189,59 €	216,79 €	262,41 €	332,75 €	454,54 €	-	665,32 €	946,35 €
2B. Besançon hors centre collecte des déchets recyclables en points d'apport volontaire	140,42 €	-	178,59 €	203,04 €	245,91 €	310,75 €	424,29 €	-	626,82 €	896,85 €
Option service complémentaire (a)	49,50 €	-	49,50 €	49,50 €	49,50 €	71,50 €	77,00 €	-	115,50 €	165,00 €
Option demi-service complémentaire (b)	24,75 €	-	24,75 €	24,75 €	24,75 €	35,75 €	38,50 €	-	57,75 €	82,50 €
3. Communes en zones agglomérées de + de 2000 hab.	138,94 €	-	178,60 €	200,50 €	243,25 €	308,98 €	419,12 €	540,50 €	613,81 €	-
4. Communes en zones agglomérées de - de 2000 hab.	134,74 €	152,96 €	166,69 €	185,25 €	221,31 €	257,49 €	374,92 €	483,51 €	546,81 €	-
Collecte supplémentaire sur demande, 24 h à l'avance	11,88 €	11,88 €	11,88 €	11,88 €	11,88 €	11,88 €	29,70 €	29,70 €	29,70 €	-
Gros producteurs dotés de bacs d'un volume global ≥ à 500 L	-	-	-	-	243,25 €	308,98 €	419,12 €	540,50 €	613,81 €	-

POIDS/LEVÉE - Part variable - en € TTC (TVA 10 %)										
PAR BAC ET SELON VOLUME DU BAC À DÉCHETS RÉSIDUELS	60 L	80* L	120/140 L	180 L	240 L	330 L	500 L	660* L	750 L	1100 L
Coût unitaire de la levée	2,88 €	2,88 €	2,88 €	2,88 €	2,88 €	3,07 €	3,36 €	3,62 €	3,80 €	4,48 €
Prix au kg des déchets résiduels	0,256 € TTC/kg									

* Ces modèles ne sont plus proposés en remplacement.

- 1. Besançon centre-ville :** collecte des déchets résiduels deux fois par semaine, recyclables en apport volontaire, service de collecte complet inclus (sortie et rentrée des bacs par les agents de collecte).
- 2A. Besançon hors centre :** collecte des déchets résiduels et recyclables une fois par semaine. Service complémentaire sur demande : (a) sortie et rentrée des bacs par les agents de collecte.
- 2B. Besançon hors centre (collecte des déchets recyclables en points d'apport volontaire) :** collecte des déchets résiduels une fois par semaine.
- 3. Communes en zones agglomérées de + de 2000 hab. :** collecte des déchets résiduels une fois par semaine, recyclables en apport volontaire, service de collecte complet inclus (sortie et rentrée des bacs par les agents de collecte).
- 4. Communes en zones agglomérées de - de 2000 hab. :** collecte des déchets résiduels et recyclables une fois toutes les deux semaines en alternance. Service complémentaire non disponible.
- AMAGNEY • AUDEUX • BONNAY • BOUSSIÈRES • BRAILLANS • BUSY • BYANS-SUR-DOUBS • CHALÈZE • CHAMPAGNEY • CHAMPOUX • CHAMPVANS-LES-MOULINS • CHAUCENNE • CHEMAUDIN ET VAUX • CHEVROZ • CUSSEY-SUR-L'OGNON • DANNEMARIE-SUR-CRÈTE • DELUZ • DEVECEY • FONTAIN • GENEUILLE • GENNES • LA CHEVILLOTTE • LA VÈZE • LARNOD • LE GRATTERIS • MAMIROLLE • MARCHAUX-CHAUDEFONTAINE • MAZEROLLES-LE-SALIN • MÉREY-VIELLEY • NANCRAI • NOIRONTE • OSSELLE-ROUTELLE • PALISE • PELOUSEY • POUILLEY-FRANÇAIS • PUGEY • RANCENAY • ROSET-FLUANS • TALLENAY • THORAISE • TORPES • VAIRE • VELESMES-ESSARTS • VENISE • VIELLEY • VILLARS-ST-GEORGES • VORGES-LES-PINS
- Gros producteurs situés en zones agglomérées de - de 2000 hab. et dotés de bacs d'un volume global ≥ à 500 L** (gestionnaires d'immeubles, commerces, entreprises, mairies, administrations...)

Conteneurs collectifs avec sacs prépayés pour les accès complexes - en € TTC (TVA 10 %)		
ABONNEMENT : part fixe 102,55 € TTC		
	Sacs de 30 litres	Sacs de 50 litres
Prix à l'unité	1,20 €	1,75 €
Rouleau de 10	9,60 €	14,00 €
Rouleau de 25	24,00 €	35,00 €

Pour les cas de suppression de marches arrière très complexes, par délibération en date du 27 juin 2019, il a été convenu la mise en place d'une solution alternative. Elle consiste à mettre à disposition des usagers concernés des sacs prépayés à déposer dans des conteneurs collectifs (abri bacs ou points d'apport volontaire) avec accès privatif.